Duquesne University **Duquesne Scholarship Collection**

Rules and Constitutions

Rule of Life and Chapter Documents

1949

1848 La Fusion (Episode de la vie de Notre Venerable Pere) Deux Actes Avec Prologue

H. Gore

Follow this and additional works at: https://dsc.duq.edu/spiritan-rc

Recommended Citation

Gore, H. (1949). 1848 La Fusion (Episode de la vie de Notre Venerable Pere) Deux Actes Avec Prologue. Retrieved from https://dsc.duq.edu/spiritan-rc/18

This Book is brought to you for free and open access by the Rule of Life and Chapter Documents at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Rules and Constitutions by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

DRÉ, c. s. sp.

USION

de Notre Vénérable Père)

AVEC PROLOGUE



ninaire des Messieurs du Saint-Esprit en 1848

PQ2613 .068 F8 1949x Spiritan Coll.

LA FUSION

(Épisode de la vie de Notre Vénérable Père)

DEUX ACTES AVEC PROLOGUE



La scène est à Paris, au Séminaire des Messieurs du Saint-Esprit en 1848

Spiritan Collection Duquesne University

The Gumberg Library



Congregation of the Holy Spirit USA Eastern Province

LA FUSION

(Épisode de la vie de Notre Vénérable Père)

DEUX ACTES AVEC PROLOGUE



La scène est à Paris, au Séminaire des Messieurs du Saint-Esprit en 1848 PQ 2613

608

1949+

1949+

500

Section 1949.

S. Sp. Patus.

Nihil obstat, Parisiis, die 4 maii 1949.

A. Cabon, C. S. Sp. censor deputatus.

Imprimi polest,
Parisiis, die 4 maii 1949.
† L. LE HUNSEC,

sup. gén. C. S. Sp.

IMPRIMATUR, Parisiis, die 9 maii 1949.

> P. Boisard, Vic. gén.

AVERTISSEMENT

Il est utile, je crois, de donner quelques notes explicatives pour situer l'objet des deux Actes sur l'épisode de la Fusion, et nous permettre de suivre l'intrigue, d'ailleurs bien simple, qui en constitue le fonds dramatique.

Le Prologue est la Méditation du P. Libermann, le matin du 24 août 1848.

Le 1er Acte touche à la réunion du 24 août où fut acceptée, de part et d'autre, la convention décidée par le P. Libermann, le 11 juin précédent. Les deux Communautés devaient y être représentées, — celle du Gard, au moins par le P. Libermann et deux des membres principaux, MM. Schwindenhammer et Lannurien; — celle du Saint-Esprit par MM. Monnet, Gaultier, Hardy, Warnet.

Le 2e Acte a comme objet la décision de Rome. La lettre de la Propagande, avisant les deux Congrégations que la Fusion est acceptée, fait connaître les conditions de la fusion. D'où joie des uns et plaintes des autres.

Un mot sur les notes individuelles des caractères principaux :

Au Saint-Esprit:

M. Monnet, Supérieur, jeune, a les qualités et les défauts de son âge : affectueux, fidèle, sentimental, exalté, brouillon.

M. Gaultier, professeur de théologie morale, a des préjugés contre M. Libermann et les fils de M. Libermann qui sortent de Saint-Sulpice. Plus romain que le Pape, il voit des gallicans partout. M. Hardy, ancien missionnaire à Cayenne, de piété sincère, mais mal entendue. Blâme à tort et à travers, son supérieur surtout.

Au Saint-Cœur-de-Marie:

MM. Schwindenhammer et Lannurien, se ressentent de leur formation reçue du P. Libermann. On sait Iaquelle.

* *

Pour une fois, pour une fois seulement, exprimons un regret au compte de Notre Vénérable Père.

Le Drame veut la contradiction et s'alimente de discordes. Or Notre Vénérable Père est l'homme type de la paix et de la conciliation. Il n'est pas dramatique.

Et c'est pourtant lui que voici, au cours de cet épisode de la « Fusion », au centre d'une intrigue pleine de lui, l'âme qui dirige, le cœur qui anime les événements et les personnages.

C'est une gageure, pour celui qui l'a mis là, d'avoir tenté cette épreuve.

Malgré les efforts dépensés à la tâche — peut-être à cause de ces efforts, — on sentira que les personnages aurout été portés au Théâtre malgré eux. Ce sont des Religieux, et des Religieux dont le Supérieur, homme d'obéissance le premier, est écouté et suivi.

La nature du sujet se ressent de la modération des caractères.

Toutefois, sous ce rapport — qu'on nous permette cette remarque incidente — comme ces Messieurs du Saint-Esprit ont à leur actif certains mouvements de généreux emportement, nous reconnaîtrons que ces Messieurs du Saint-Esprit sont d'une étoffe dramatique plus riche que les Pères du Saint-Cœur-de-Marie.

Il reste, pour justifier cette hardiesse, et excuser les défauts de cette composition, que la famille spiritaine trouvera dans ce petit drame intime, en un cadre de vie, la reconstitution d'un des épisodes les plus mouvementés de son histoire.

Dans cette jonction de nos deux Congrégations, comme au confluent de deux rivières, il y eut un certain remous dans les eaux. C'est là que commence le drame.

De grandes âmes, celle surtout de notre Vénérable Père, ont été amenées par là à exprimer leur foi, leur noblesse, leurs espoirs; d'autres, leurs craintes, leurs doléances. Ce sera la trame de cette intrigue.

Pour nous, Missionnaires, emportés sur le grand fleuve qui a reçu ces deux courants, cette page nous fera voir quels écueils ont été évités du fait qu'un seul pilote tenait la barre, quelle habileté et quelle sûreté furent dispensées par le pilote au temps des grandes tempêtes de la politique d'Émile Combes, quelle reconnaissance enfin nous devons au Saint-Esprit et au Saint Cœur de Marie de nous avoir portés aujourd'hui en haute mer sur les vastes étendues de l'Apostolat.

L'auteur n'oublie pas et demande à son auditoire de penser que le meilleur de cet ouvrage étant dû à la documentation exploitée, nous avons à remercier le R. P. Cabon, qui a bien voulu la fournir. En retour, que le Saint Cœur de Marie nous conserve le cher Père pour les autres travaux que nous espérons de sa patience, de ses talents et de son grand amour de la Congrégation.

H. G.

Les Pépinières - Avranches, juin 1948.

PERSONNAGES

11. 1. Libbitani, rolldatedi de i llistitut du Saint-Gedi-de-		
Marie.		
MM. MONNET, Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit.		
GAULTIER, Assistant de M. Monnet.		
WARNET, Membre de la Congrégation du Saint-Esprit.		
HARDY, —	-	
SCHWINDENHAMMER,	Missionnaire du	Saint-Cœur-de
Marie.		
LANNURIEN,	_	
FRANÇOIS,		
BRIOT,		
BOULANGER,		
ORINEL, Étudiant de Théologie à Notre-Dame-du-Gard.		
ARBAGON		

La scène est à Paris, au I^{er} Acte, dans la salle capitulaire des Messieurs du Saint-Esprit; au II^e Acte, dans le Salon privé de M. Monnet, supérieur de la Congrégation, à la Maison du Séminaire de Paris.

Août-Septembre 1848.

PRÉLUDE

ORAISON DU PÈRE LIBERMANN

(A genoux, dans son oratoire, ou à la Chapelle de Notre-Damedu-Gard. Éclairage réduit et approprié à l'heure de la journée. A l'aube.)

Sagesse de mon Dien, qui menez à vos fins, Avec force et douceur, les œuvres des hnmains, J'adore les décrets de votre Providence. Je soumets ma raison à votre Intelligence; J'abandonne mes vœux à votre bon plaisir, Et mes façons de voir, de faire et de sentir. Le fardean, chaque jour, me pèse davantage : Ne m'en déchargez pas. Donnez-moi le courage. Je snis bien fatigué : pour autant de travanx, Donnez-moi votre paix et j'aurai le repos...

(silence)

Panvre homme que je suis, n'est-il pas téméraire, N'est-il pas fou, que j'entreprenne cette affaire!... Fonder, grandir encor, quand cette maison-là, Que je gère pour vous, me pèse tant déjà!...

(silence)

Mais, vous le voulez donc !... (1) Oui, les âmes païennes Ont coûté votre sang... Oui, Satan et ses haines Ravagent votre amour... Oui, vous avez tant fait Que notre don est nul tant qu'il n'est pas complet!... Je vous aime et je veux étendre votre règne, Et je veux les moyens que votre amour m'enseigne. Il faut, dans notre Afrique, où sont vos serviteurs, Pour grandir les travaux que s'unissent les cœurs : Deux Ordres séparés ont voué leurs apôtres Aux mêmes fins des intérêts qui sont les Vôtres :

⁽¹⁾ On sait que le V. Père ne se décida à la Fusion que parce qu'il y vit clairement la volonté de Dieu.

Esprit-Saint, Dieu d'amour, afin de mieux servir, Qu'ils apprennent de vous les moyens de s'unir! (silence)

Je compte mes soucis, les uns plus que les autres :
Haïti qui se ferme et qui n'a plus d'apôtres,
La Guinée où l'on meurt, dispute au Sénégal,
Défiance à Bourbon, crainte au Père Laval
Que l'on change de nom... Et toujours sans nouvelles
De l'Australie on s'éternisent les querelles...
Si loin! Comment traiter des usages, du droit?...
(silence)

A mes frères aimés, tous les travaux. A moi,
Toute ma nullité, toute mon impuissance.
Ils ont tout le mérite et toute la souffrance (1).
Je n'ai que le regret de n'être pas des leurs :
Qu'il compte, au moins, Dieu bon, au prix de leurs douleurs!
(silence)

Un problème de plus, enfin, me sollicite.

Il presse. Vous voulez qu'il se règle au plus vite.

O mon Dieu, me voici — remplissez-moi de vous

Et votre serviteur est prêt pour d'autres coups.

Que s'il faut, ô Sagesse, à votre Providence

Que je sois l'instrument de cette accommodance,

Ne craignez pas, tranchez, brûlez, écrasez-moi:

Je ne suis rien. Vous êtes tout, Jésus, mon Roi.

O piété du Fils, ô Volonté du Père,

Comme la plume au vent, que mon âme légère (2)

Vole, au gré de l'amour, en toute liberté,

Fidèle et sans partage, à Votre Volonté.

(silence)

Amour qui tient unis, dans l'essence éternelle, Le Père au Fils, et, dans l'étreinte maternelle, La Vierge à son Enfant qu'Elle a conçu de Vous, Pour les unir, rendez nos cœurs humbles et doux. Faites qu'à nos regards votre lumière brille, Faites que le foyer de l'antique famille Qui porte votre nom, nous reçoive en ce jour Dans l'union sans laquelle il n'y a pas d'amour.

⁽¹⁾ Ce sont les propres paroles du V. Père. Cf. Notes et Documents, T. XIII, p. 404.

⁽²⁾ Cette expression se retrouve dans le Commentaire de saint Jean, 2° édit., p. 89.

ACTE PREMIER

« Negotium istud unionis » (1).

Salon d'honneur du Séminaire du Saint-Esprit, à Paris. Une table riche. Encrier. Plumes (d'oie). Des fauteuils. Ameublement confortable et de luxe. Une bibliothèque. On attend Monsieur Lihermann.

Le 24 août 1848 (2).

(1) « Negotium istud unionis » et « Cessanle ex nunc » mis en exergue à chacun des deux actes, sont les termes mêmes dont se sert la Propagande dans ses lettres du 26 septembre 1848, pour régler le mode de la Fusion. Ces paroles résonnent très bien le sens général des deux actes : negotium istud, ce fut en effet une affaire laborieuse, parce que ni les uns ni les autres, sauf le V. Père, ne voyait à quoi on aboutirait dans le détail.

« Cessante ex nunc ». Ce mot parut très dur aux MM. du Saint-Cœur-de-Marie, pour qui la décision de la Propagande fut à la fois un arrêt de mort et un arrêt de vie : de mort parce que leur Congrégation cessait d'être; de vie, parce qu'elle infusait un sang nouveau à la Congrégation du Saint-Esprit : Nisi granum frumenti mortuum fuerit. La Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie ressuscitait sous un autre nom, dans un autre cadre.

(2) Le 1er acte a lieu le 24 août. Ce jour-là en effet fut signé l'accord de la Fusion par les deux Supérieurs. Les discussions qui menèrent à cet accord avaient commencé à la première rencontre des deux Congrégations, à la Vigile de la Pentecôte, 10 juin 1848. Il fallait les grouper ici, sous la date du 24 août, pour qu'on eût une vue d'ensemble sur les difficultés auxquelles se heurta la Fusion.

Il en est de même de la présence à Paris de MM. Schwindenhammer et Lannurien; ils passèrent au Saint-Esprit après le 15 août et avant le 19 de ce mois. Le V. Père y arriva le dimanche 20.

SCÈNE I

MM. GAULTIER, HARDY, LANNURIEN, SCHWINDENHAMMER

(Ces Messieurs entrent en parlant.)

Premier groupe.

M. GAULTIER.

Je vous comprends fort bien : chaque groupe converge Vers son pôle d'amour : vous, c'est la Sainte Vierge (1) Qui vous donna son Cœur; nous, c'est le Saint-Esprit Qui nous a pris le nôtre. Un nom...

M. LANNURIEN.

Le nom suffit

Quand ce nom est le cœur de la Vierge Marie.

M. GAULTIER.

Mais il suffit à Dieu qu'on l'aime et qu'on le prie.

M. LANNURIEN.

Certe, il ne s'agit pas de lui manquer de foi Quand le rappel d'un nom peut nous mettre en émoi, (conciliant)

Pas plus, je veux le croire à vous l'entendre dire, Que l'Esprit-Saint jamais ne cessera d'instruire, De protéger les fils qu'il s'est donnés nn jour, Parce que le nom change au contrat de l'amour.

⁽¹⁾ MM. Lannurien et Schwindenhammer redoutent la Fusion qui les privera, pensent-ils, de leur dévotion au Saint Cœur de Marie. Ils ne veulent pas assister à la réunion prévue pour ne pas s'engager, cf. N. et D. X, p. 401 s./

M. GAULTIER.

Nous ne changerons pas de nom, Monsieur, ne fût-ce Que par un point d'honneur à parer une astuce.

M. LANNURIEN.

Oh! Ce n'est pas ainsi...

M. GAULTIER.

C'est ainsi, par ma foi, Qu'on trame de nous mettre hors chez nous, hors la loi!

SCÈNE II

LES MÊMES MM. HARDY, SCHWINDENHAMMER

Deuxième groupe.

M. GAULTIER.

C'est d'ailleurs ce qu'eu peuse et que pourra vous dire Mousieur Hardy.

M. HARDY (se présentant). Voici.

M. SCHWINDENHAMMER.

M. GAULTIER. (ironique)

Peut-être.

M. HARDY.

D'un accord? Et quel sens a-t-on déjà donné, Mes bons Messieurs, à cet accord si nouveau-né?

M. GAULTIER.
(à M. Schwindenhammer)

Il serait comme vous de la dernière mode... (1)

M. HARDY.

Bien unilatéral, comme dirait le Code...

M. GAULTIER.

Et téméraire autant que la « substitution ».

M. HARDY.

Ou la « fusion », sans doute?

M. GAULTIER.

Avant la « confusion ».

M. SCHWINDENHAMMER.

Permettez-nous, Messieurs, d'exposer notre affaire. Nous arrivons, vous le savez, du Séminaire Notre-Dame-du-Gard, sur l'invitation De nos deux Supérieurs. Nous avons la mission, Sans plus, d'accompagner un maître responsable, Traitant, je le veux bien, d'un point considérable. Ce qui ne veut pas dire, il faut l'entendre bien, Que nous sommes ici, le Père Lannurien

⁽¹⁾ C'est-à-dire comme votre toute récente Congrégation, d'un genre peu usité et qu'on n'a pas encore connu dans le passé.

Et moi, déjà gagnés aux fins de l'entreprise. Le projet supposé n'est pas celui qu'on vise. J'ose même avancer que nous prenons sur nous De dépasser l'objet de notre rendez-vous : - Oue la Vierge Marie à nos vœux secourable Veuille bien nous garder de nous rendre coupable! En secret de Monsieur Libermann, nous venons Devancer l'entrevue et prendre nos leçons De vous, les plus autorisés à nous instruire. Il nous semble certain qu'à vous entendre dire Les motifs personnels de votre jugement, Le nôtre aura bientôt trouvé son fondement. En tout, les cœurs ouverts ont la bonne manière De mettre la question dans sa pleine lumière, Ouitte, ensuite, à laisser l'entretien essentiel Entre les supérieurs se poursuivre officiel.

M. HARDY.

Bravo!

M. GAULTIER.

C'est trancher net! On parle! On se conseille!

M. HARDY.

Qui nous donne sa foi recevra la pareille.

M. LANNURIEN.

Les conseils, n'est-ce pas? valent mieux que le bruit.

M. GAULTIER.

Nous sommes attachés au nom du Saint-Esprit, Vous êtes dévoués au Saint Cœur de Marie.

M. HARDY.

Dans ce cas, à quoi bon poursuivre la partie?

(aux Messieurs du Saint-Cœur-de-Marie)

Au surplus, vous dirai-je au nom de cette union

Dont vous avez dessein de faire une fusion, Vous risquez fort de perdre et la vôtre et la nôtre A biffer votre nom pour en chercher un autre. Je vais plus loin et dis : si vous avez la paix, Ne venez pas chez nous, nous ne l'avons jamais.

M. GAULTIER.

Confrère, c'est aller trop loin dans la franchise.

M. HARDY.

N'a-t-on pas décidé qu'on la trouvait de mise A partir de l'instant où vous faisiez l'honneur, Vous-même, à ces Messieurs, de lire en notre cœur? Il faut me décharger d'un secret qui me brûle : Monsieur Monnet est jeune. Il n'a pas la formule Pour gouverner les gens quand ils ne sont que six : L'aura-t-il plus quand ils seront soixante-dix? Car avant de mener, de gouverner les autres, Le monde délicat des lévites apôtres, Convient-il pas, Messieurs, que ce gouvernement S'applique à soi d'abord en son commencement? Or, notre Supérieur, excusez, cher Confrère, N'a pas jusqu'à présent montré le savoir faire. Voici trois ans passés, de Saint-Paul de Bourbon (1) Il part, étant pasteur, avec Monsieur Dalmond, Et choisit de se faire enfant de Saint Ignace. Première indécision. Il échoue et repasse A l'Ile de Bourbon. Un vent souffle à nouveau De Bourbon vers l'Europe. Il reprend le bateau : Deuxième indécision — et voit le Pape à Rome : Deuxième échec. Pie Neuf dit au cher homme

⁽¹⁾ Se souvenir ici que M. Monnet fut nommé curé de Saint-Paul à Bourbon en juillet 1843, que déjà en janvier 1845, après dix-huit mois, il est décidé à abandonner sa paroisse pour suivre M. Dalmond à Madagascar, qu'il accompagne M. Dalmond et les Jésuites dans leur expédition malheureuse de la Baie de Saint-Augustin (août-sep. 1845); qu'il en revient en octobre 1845; qu'il entre alors chez les Jésuites comme novice; qu'il passe en France pour faire son noviciat, 1846; qu'il retourne à Bourbon sur l'ordre reçu du Pape Pie IX en janvier 1847; qu'il débarque dans l'île en septembre suivant et en est chassé par une émeute, à la fin de ce même mois de septembre.

Que sa place est avec ses frères de Bourbon.
Alors, un nouveau coup de barre et d'aviron!
Le vent souffle de l'Est: il remet à la voile
Et croit à Saint-Denis qu'une nouvelle étoile
A brillé dans son ciel. Il va: nouvel échec.
Mais cette fois une émeute se lève avec
L'étoile, et pour cette troisième tentative,
C'est un troisième échec qui l'attend sur la rive.
Comptons: c'est trois départs, trois faux pas, total net,
Qu'il faut marquer à l'avoir de Monsieur Monnet.
Pour soigner ou guérir de ses fugues notre homme,
Pensez-vous qu'il en faut ajouter à la somme?

M. SCHWINDENHAMMER.

Nous trouvons naturel que votre Supérieur, Dans sa charge, ait compté quelques moments d'humeur. Le cœur ardent produit un dévouement fidèle Et lui donne, Monsieur, ces mouvements de zèle.

M. LANNURIEN.

D'ailleurs s'il advenait que le projet d'union Dût se réaliser pour la Congrégation, Je crois qu'on prendrait soin de chercher pour l'élire L'homme choisi de Dieu qui sache nous conduire.

M. GAULTIER.

Nous y sommes venus. C'est là, mes bons Messieurs, Que nous comptions vous voir arriver en nos lieux. « L'homme choisi de Dieu »!!! « qui sache nous conduire »!... Que j'aime en vérité, le mot « il faut élire... » Et quel homme de Dien, faut-il élire bieu Qui sache nous mener, s'il n'est libermannien, Ou Libermann lui-même?

M. LANNURIEN.

Excusez!

M. GAULTIER.

Point d'excuse.

Des explications qui vont sans fard, sans ruse, Loin d'un monde entaché du virus gallican, Demander leurs raisons tout droit au Vatican, Plus loin que nous, gens de la Seine ou de la Somme, Plus loin que Saint-Sulpice, à Rome, dis-je, à Rome!

M. LANNURIEN.

A Rome? Au Vatican? Mousieur, nous en venons.

M. GAULTIER.

Vous en venez? Et nous, Monsieur, nous y restons, Esprit et cœur, laissant aux autres le voyage (1) Que l'on fait pour la lettre ou pour le patronage.

M. LANNURIEN.

Permettez. Quand Monsieur Libermann...

M. GAULTIER.

C'est bien lui

L'obstacle que l'on voit au projet d'aujourd'hui. Aussi permettez-nous encor cette franchise : Vous parlez d'élections, il faut que l'on vous dise, Dans un temps où partout le pouvoir régalien Contre Rome a dressé son orgueil césarien : Assez! Coupons le souffle, an sein de notre Église, Au moindre courant d'air qui la gallicanise! Dites-moi, dites-nous, Messieurs les Libermann, Combien de cenx venus de Saverne ou de Thann, Ont passé par Issy sans perdre l'habitude

⁽¹⁾ On fait le voyage de Rome, c'est-à-dire on se réclame de Rome pour la lettre, comme d'une enseigne commode qui n'engage à rien ou comme un patronage tout de façade et qui n'oblige pas.

Des « Lequeux », des « Bailly », peuplant leur « Solitude » (1), Et sans porter perruque autour du Trianon (2), N'ont pas gardé Bossuet pour Code en Droit Canon?

M. SCHWINDENHAMMER.

Je proteste.

M. GAULTIER.

Allons donc!

M. Schwindenhammer (indigné).

Laissez-nous la réponse.

M. GAULTIER.

A défendre un coupable, on biaise ou l'on s'enfonce.

M. SCHWVINDENHAMMER.

J'admire que l'on ait décidé d'être franc Et que, dans ce procès, ce soit au même banc Le même accusateur qui seul monopolise Et toute la parole et toute la franchise.

M. LANNURIEN (à M. Gaultier).

Vous dites? Gallican? Qui donc? Monsieur Olier (3)? Que je sache, pas plus que le Père Gaultier, Si la chose en son temps n'était pas inventée Et que de votre temps la voilà périmée.

⁽¹⁾ M. Lequeux, vicaire général de Paris, vit mettre à l'Index son Cours de droit canon en 1850, mais M. Gaultier l'avait condamné depuis longtemps, cf N.-D., XIII, p. 312. — Le cours de Théologie de Bailly, adopté dans plusieurs séminaires de France, fut également inscrit à l'Index en 1852. Cette double réprobation fut un triomphe pour M. Gauthier.

⁽²⁾ Allusion au costume des Gallicans qui portaient perruque, et à leurs relations avec la cour de Versailles sous l'Ancien Régime.

⁽³⁾ M. Lannurien, comme le V. Père, a fait son séminaire à Saint-Sulpice; il venge ses maîtres du reproche de gallicanisme : ses maîtres suivent M. Olier, or, M. Olier vivait en un temps où le gallicanisme n'était pas inventé.

M. GAULTIER. (sautant à sa bibliothèque)

Voulez-vous que je tranche en moins d'un tournemain, Toute la question par un auteur romain? Qui voulez-vous? De Saint-Alphonse ou de Pérone? (1) (il tire les livres et les montre)

La Bulle « Unam Sanctam » ou le « Pape à Savone »?

(Il laisse épars sur la table, et ouverts, les livres, au fur et à mesure qu'il les a montrés).

Au choix. J'ai le traité de Lequeux mis à sac, « L'Histoire de l'Église » entière de Rohrbach.

M. SCHWINDENHAMMER.

Il restera toujours, malgré qu'on le diffame, Que Monsieur Libermann nous a donné son âme Et que, pour le défendre, il faut aller moins loin : Le Pape l'a béni, le Pape est son témoin.

(1) M. Gaultier répond en citant les auteurs en vogue en 1848 qui dénoncent le gallicanisme : Saint-Alphonse et le P. Pérone; dont le gallicanisme est une réalité en 1848.

Puis il remonte aux origines : la bulle *Unam sanctam* de Boniface XIII a condamné le gallicanisme avant la lettre (1302) contre le roi Philippe le Bel, en proclamant que le Pape a pouvoir sur le temporel des rois. — Il stigmatise le gallicanisme par ses excès : *Le Pape à Savone* ne semble pas le titre d'un ouvrage sur la captivité de Pie VII; le P. Gaultier a jeté sur la table un livre où l'on parle de la captivité du Pape, comme serait la *Vie de Pie VII*, par Artaud en 2 volumes, qui parut en 1837 et que M. Gaultier ne pouvait manquer d'avoir à sa disposition. — On sait que Rohrbacher, dans son *Histoire de l'Église Universelle*, s'est donné pour tâche de poursuivre, à travers les siècles, toutes les manifestations qui, de près ou de loin, tendent à ruiner l'autorité du Pape.

SCÈNE III

LES MÊMES. M. WARNET

M. WARNET (1).

Secrétaire et portier... Tout à la fois m'arrive... Je reçois. Je conduis...

(saluant)
Messieurs, ce qui me prive

Du plaisir de vous voir.

M. LANNURIEN.
(à M. Schwindenhammer)

Vous êtes renseigné?

M. WARNET. (à tous)

Excusez mon retard.

M. Schwindenhammer.
 (à M. Lannurien)
 Mais non pas résigné.

M. WARNET (aux PP. du Saint-Cœur).
Nous vous gardons la nuit?

M. Lannurien (au P. Warnet).

Nous sommes de passage.

⁽¹⁾ M. Warnet, après avoir mis des conditions assez sévères à la Fusion, deviendra un chaud partisan de cette opération.

M. WARNET.

Votre Supérieur arrive de voyage.

M. SCHWINDENHAMMER.

Père Lanuurien, je crois, c'est le moment, De poursuivre le nôtre.

M. HARDY.

Attendez, maintenant Que votre Père est là venu pour vous entendre.

M. SCHWINDENHAMMER.

A quoi bon si jamais l'on ne peut se comprendre.

M. LANNURIEN.

Trop de points sont restés différents dès l'abord Pour qu'on puisse si tôt se retrouver d'accord.

M. HARDY.

Mais nous allons parler.

M. SCHWINDENHAMMER.

Nous ne faisons rien d'autre.

M. GAULTIER.

Nous éclairons un cas.

M. SCHWINDENHAMMER.

Vous embrouillez le nôtre.

M. LANNURIEN.

Nous y voyons moins clair à force d'éclairer.

M. SCHWINDENHAMMER.

Nous perdons tout espoir à vouloir espérer. On ne raisonne pas : on combine, on calcule. On cherche la lumière, on trouve un feu qui brûle. Comment dans un assaut qu'on mène d'un tel feu Trouver place, Messieurs, à la gloire de Dieu?

M. LANNURIEN.

Le Père Libermann à son tour peut reprendre Le cours de la dispute. Il aura, pour l'entendre, La grâce que sa charge obtient de l'Esprit-Saint : Nous sommes trop peu sûrs pour aider son dessein. (ils reprennent leurs sacs de voyage)

M. Schwindenhammer. Nous gardons le chemin de la route suivie.

M. Lannurien.

Sous la garde toujours du Saint Cœur de Marie.

M. WARNET.

Vous partez quand voici tous les membres présents?

M. SCHWINDENHAMMER.

Nous prions Dieu que la paix soit à ses enfants.

SCÈNEIV

LES MÊMES. Moins MM. SCHWINDENHAMMER et LANNURIEN

M. HARDY.

A qui la faute?

M. GAULTIER.
A qui? C'est moi qui le demande.

M. HARDY.

J'ai dit la vérité. Qui donc l'aime, l'entende! Elle ne vous plaît pas? Devais-je la cacher A qui doit la connaître et qui vient la chercher?

M. GAULTIER.

Père Warnet, jugez s'il est bon de tout dire : Lorsque nous sommes six, juste de quoi suffire A traîner notre vie en Congrégation, Ou pour ne pas mourir plutôt d'extinction, Convient-il de saper l'autorité d'un Père Devant des intrigants de famille étrangère?

M. HARDY.

Père Warnet, entendez-moi : quand on nous vient D'une famille sœur exposer tout le bien Que gagnerait la nôtre à ce que l'on s'unisse, Convient-il de ne voir que torts et que malice Dans l'auteur de ce bien, un homme juste et bon, Proposant le projet qui vise à cette union?

M. WARNET.

Vous me voyez perplexe à juger entre frères. Que me demandez-vous, quand nous avons nos Pères?

M. GAULTIER.

Quand on voit ce qu'on veut!

M. HARDY.

On juge comme on peut.

M. WARNET.
(allant de la fenêtre, ouvrir la porte)

Les voici tous les deux qui vienuent en ce lieu. Le moyen, dites-vous, Messieurs, de nous entendre? Voici qu'on nous l'apporte.

SCÈNE V

LES MÊMES, MM. LIBERMANN et M. MONNET

M. MONNET (entrant).

Et sans plus rien attendre... (étonné)

J'espérais le conseil au complet. Aurais-je omis L'heure où je désirais de nous voir réunis? (au P. Libermann)

Père? Vos assistants?

M. LIBERMANN.

Simple retard sans doute.

M. HARDY.

Ces Messieurs ont passé.

M. LIBERMANN (surpris).

Je les ai mis en route.

M. GAULTIER.

De fait, ils sont venus. Nous les avons reçus. Mais tous deux nous ont dit qu'ils étaient attendus Dans leur famille et sont partis, l'un pour l'Alsace, L'autre pour la Bretagne.

M. Mönnet.
(à M. Libermann)

Et personne à leur place?

M. LIBERMANN.

Personne. Je suis seul. J'en conviens, c'est bien peu Pour une œuvre si chère à la gloire de Dieu.

M. MONNET.

Les enfants sont partis. Il nous reste le Père.

M. LIBERMANN.

Je comptais tant sur eux!

M. MONNET.

Traitons saus eux l'affaire.

(présentant ces Messieurs)
Avec Monsieur Warnet, Messieurs Hardy, Gaultier.

M. LIBERMANN. (saluant)

Chers Messieurs!

(poignée de main)

M. Monnet (tenant par les bras MM. Hardy et Gaultier).

Mes deux bras. D'un dévouement entier...

MM. GAULTIER, HARDY. (saluant, au P. Libermann)

Mon Père.

M. Monnet (continuant).

... Tels, quand l'ouvrier se raréfie Que par leur zèle actif l'œuvre se multiplie. Si l'on n'a pas le nombre, on a ce que l'on a. La qualité vaut mieux. Vous connaissez l'état, Devant le Droit civil et le Droit de l'Église De nos membres élus. Une classe est admise Aux vœux tels que suivis dans la Congrégation. Une seconde classe a reçu la mission De travailler de pair, mais sous une autre règle. La nature n'a pas admis au rang de l'aigle Tous les êtres qu'elle a retirés de son sein.

Mes devanciers ont cru servir même dessein En laissant libre choix de garder leur fortune A ceux de ces Messieurs qui la croient opportune, Pour des contrats d'achat ou de vente en mission. Sans s'écarter des fins de la Congrégation. Je dois vous l'assurer : j'ai senti des entraves A pratiquer, auprès de mes pauvres esclaves De Saint-Paul, à Bourbon, cette âpre pauvreté Qui fait que, dans le zèle, on marche à pas compté. Bien que je reconnaisse un danger à l'aisance, Quand elle va de pair avec la jouissance... - Ah! que de souvenirs sur ce point douloureux! -Il n'en est pas moins vrai que donner rend heureux. Que si jouir pour soi ne fait pas des apôtres. Il faut pourtant des biens pour en donner aux autres. C'est là, je crois — et ces Messieurs seront d'accord — Le point de résistance à résoudre d'abord.

M. HARDY.

J'en vois un autre.

M. GAULTIER. Et un troisième.

M. Monnet.

La parole,

S'il vous plaît, à chacun, sera suivant son rôle. (faisant signe à M. Gaultier)

Notre Assistant.

M. GAULTIER.

Au Saint-Esprit, on fait état De deux ans, jour pour jour, à notre Noviciat. Au Saint-Cœur-de-Marie, il suffit d'une année : L'antre par la ferveur, sans doute, est suppléée.

M. HARDY.

Le Pape en a jugé. Le Pape veut un an (1). Vouloir en discuter, c'est être gallican.

⁽¹⁾ Les Constitutions de la Congrégation approuvées par la Propagande en mars 1848, tout en maintenant les deux ans de Noviciat, laissent au Supérieur général la faculté d'abréger ce temps.

M. GAULTIER.

Je voudrais bien savoir, d'Olier ou de Péronne, D'où me vient cet avis que ce Monsieur me donne.

M. HARDY.

De quelqu'un au-dessus du Concile et du Roi.

M. GAULTIER.

Éclairez-nous, Monsieur, de qui?

M. HARDY.

De qui de droit (1).

M. Monnet.

En vérité, Messieurs, le débat, jusqu'à l'heure S'est mené dans la paix. Faisons qu'il y demeure. Mais voici le moyen — pourrait-on mieux choisir? — C'est, Monsieur Libermann, de nous entretenir.

M. LIBERMANN.

Dieu nous garde, Messieurs, de traiter en ce jour D'intérêts étrangers à ceux de son amour! Pour ma part, je rends grâce, en cette heure bénie; Combien! au Saint-Esprit, au Saint Cœur de Marie, De m'avoir obtenu ce que depuis huit ans Je leur ai demandé de mes vœux suppliants: Une rencontre où nous aurions cet avantage De nous entretenir d'intérêts en partage: D'nn peuple en servitude, un monde désolé, Où le sang de Jésus n'a pas encor coulé. Nous n'avions point trouvé de point qui nous unisse

⁽¹⁾ La réponse de M. Hardy est un faux fuyant dont il était coutumier. Le 7 novembre 1844 il avait été renvoyé de la Congrégation, parce que — entre autres motifs — « depuis longtemps il en avait appelé plusieurs fois dans nos assemblées à qui de droit, sans vouloir indiquer l'autorité qu'il invoquait, mais nous marquant assez par ses paroles qu'il ne reconnaissait pas l'autorité de notre Congrégation ».

Autre que les travaux d'un commun sacrifice. C'était déjà beaucoup. Ce n'était pas assez, Si l'on songe aux bienfaits qu'on eût réalisés. A joindre nos efforts, à mêler nos sueurs, Dans la communauté de la règle et des cœurs. Je voyais, dans mes vœux, Dakar, Bourbon, Maurice, Ouvrir le continent, y porter leurs prémices... Vous voulez bien, Messieurs, m'entendre l'exprimer C'est donc déjà, dès le début, nous rencontrer. Pourtant je considère, à traiter de la chose, Que des détails précis serviront mieux la cause. - C'est Monsieur Lowenbruck, nous d'entente avec lui, Oui, pour traiter l'accord, est à Rome aujourd'hui -Laissons le soin au Nonce et à la Propagande D'élire un Supérieur selon notre demande. Réservons aujourd'hui, pour un autre débat, Ce qui doit concerner le temps du Noviciat. Et vovons, ce matin, mais avec insistance Ce que je crois, pour Dieu, de première importance; Le besoin qui nous fait une nécessité D'admettre en nos statuts le vœu de pauvreté. Il est, à mon avis, la colonne maîtresse Qui porte la maison. Il est, par sa rudesse - Apparente bien plus que réelle en son fond --Le critère assuré de l'apôtre en mission. Avant abandonné ses parents, sa patrie, S'il garde son argent, il conserve l'envie De se reprendre un jour après s'être donné: En gardant son argent, il ne s'est pas quitté. Comment peut-il aimer Dieu d'un amour extrême Et les Noirs qui sont nus et la pauvreté même, S'il garde, entre ces deux amours, celui de l'or, Sans que son âme cède à cet autre trésor? Quant au titre à donner à cet ordre nouveau, Pourquoi chercher? Pourquoi changer? Le vôtre est beau. Je ne cacherai pas que le Cœur de Marie Fut et sera toujours mon amour et ma vie. Mais, puisque nous serons ensemble à nous aimer, Jésus ne veut-il pas ainsi nous signifier Que l'on conserve joint, dans la famille nnie, Au Saint-Esprit, l'Immaculé Cœur de Marie?

M. MONNET.

(serrant la main à M. Libermann)

Force, droiture, amour, justice et charité, Autant de biens dont est faite la vérité... Mon Père, vous avez taut de bonté dans l'âme Que ce que vous voulez c'est Dieu qui le réclame.

M. HARDY.

En un seul vous réglez tous les cas à la fois.

M. WARNET.

Et la raison du cœur et le code des lois.

M. LIBERMANN.

Je ne veux pourtant pas qu'un sentiment trop teudre Nous donne l'illusion déjà de nous entendre.

M. GAULTIER.

Il est vrai. C'est à tous que nous ferions du tort Si par raisons de cœur nous réglons cet accord.

M. LIBERMANN.

Jésus veut cette union.

M. MONNET.

Nous la voulons de même.

M. LIBERMANN
(Les mains dans la pose de l'orante, sans affectation)

Que la gloire en revienne à Jésus qui nous aime! (simplement)

Il resterait trois poiuts à régler au débat : Celui du Père Hardy...

M. HARDY.

Je n'en fais plus état.

M. LIBERMANN.

(s'inclinant vers M. Hardy, en signe d'assentiment. Puis à tous)
Le second point : que les sujets soient du même ordre :
C'est le bien de l'union qui nous en fait un ordre.
Quant an dernier projet, il sera négatif :
Ce serait qu'on laissât à chaque membre actif
Présent au Saint-Esprit, la liberté de vivre
Selon l'ancienne loi qu'il a choisi de suivre.
Si l'on admet, Messieurs, cette proposition,
C'est plus qu'un simple accord, c'est déjà la fusion.

M. MONNET.

Tenons-nous à ce vœu pour conclusion certaine D'une entente qu'on veut absolue et prochaine. Messieurs, le voulez-vous?

M. HARDY.

Jamais plus qu'aujourd'hui Nous n'avons mieux senti le besoin d'un appui.

M. WARNET.

Si l'accord est complet, et que chacun l'exprime, Pourquoi ne pas signer cette entente unanime?

M. MONNET.

Allons-y de ce pas. C'est notre commun vœu.

M. LIBERMANN.

L'important est qu'il dure et nous conduise à Dieu.

FIN DU PREMIER ACTE

ACTE DEUXIÈME (1)

« Cessante ex nunc. »

Salon particulier de M. Monnet habité par M. Libermann depuis qu'il a été décidé, à la Propagande, que la Fusion était à faire et qu'elle était déjà agréée de Rome.

Salon luxueux tel que M. Libermann le décrit lui-même dans sa lettre à M. Le Vavasseur (*Tome Dixième*, 1848 — XLV — Notes et Documents, page 354.) Potiches sur la cheminée de marbre. Pendule et candélabres sur les tapis brodés « en pure laine ». Aux murs : glace et peintures à l'huile. Petits cadres « aux coins sculptés ».

Table d'acajou. Encrier, papier, plumes.

Fauteuils de cuir.

Secrétaire avec crucifix d'ivoire.

(Le 17 octobre 1848 dans la matinée).

⁽¹⁾ Le second acte, comme le premier, rapproche des faits séparés dans le temps. La réception de la lettre de la Propagande (du 26 septembre) doit être reportée à la première semaine d'octobre, entre le 5 et le 10; le bref, nommant M. Monnet au Vicariat apostolique de Madagascar arriva quelques jours après vers la mi-octobre. La réunion plénière des membres des deux Congrégations est à renvoyer au 22 et au 23 novembre à cette réunion M. Monnet donna sa démission de supérieur et M. Libermann fut élu en sa place. Cette démission et cette élection sont une conséquence nécessaire de la lettre du 26 septembre et de la nomination de l'évêque de Madagascar; il convenait qu'on les confondît dans le temps avec la réception et des lettres et du bref. — Enfin les actes accomplis le 22 et le 23 novembre avaient eu un prélude en octobre — vers le 17, comme il est dit, mais l'élection du V. Père le 17 octobre était sans valeur parce que les formalités exigées par la Règle n'avaient pas été observées.

SCÈNE I

MM. ORINEL, ARRAGON (Ils préparent le salon pour le conseil.)

M. ORINEL.

Vite, pour tout ranger nous avons un quart d'heure

M. ARRAGON.

Sans rien casser?

M. ORINEL.

D'abord, la salle intérieure : Table, tapis, fauteuils. Quant aux lustres...

M. ARRAGON.

Ami.

Les lustres sont pour vous, les potiches aussi. J'ai des raisons.

M. ORINEL.

Candeur!

M. ARRAGON.

Des raisons, qui sont miennes, De me garder du verre et de la porcelaine. (Il heurte une potiche qui se casse.)

M. ORINEL.

Déjà!

M. ARRAGON.

Malheur! Je vous le dis : je suis un rustre. J'ai cassé la potiche en prenant garde au lustre.

M. ORINEL.

Pauvre cher Arragon, estimez-vous heureux: Vous auriez pu par là les casser tous les deux: « Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire ».

M. ARRAGON.

Vous me persécutez. Cessez, que je respire.

M. ORINEL.

Pas encore.

M. ARRAGON.

Pourquoi?

M. ORINEL.
(regardant par la fenêtre)

Le Père Supérieur

Est dans la cour.

M. Arragon (résigné).

(Il faut lui dire mon malheur.)

Et puis?

M. ORINEL.

Puis, ramasser vos têts.

M. ARRAGON.
(se penchant sur les débris)

O porcelaine!

M. ORINEL.

Le pire... est que cette maison n'est pas la sienne.

M. Arragon (ramassant les têts).

Mais Monsieur Libermann n'est pas Monsieur Monnet.

M. ORINEL.

Il est son héritier.

M. ARRAGON.

De quoi?

M. ORINEL.

Mais, du buffet.

Comme de la vaisselle.

M. ARRAGON.

On réglera l'affaire, La maison changeant d'âme et de propriétaire...

M. ORINEL.

Vite, achevons.

M. ARRAGON.

Ce qui ne vous empêche pas De me dire l'objet de tout ce branle-bas.

M. ORINEL.

La réponse est venue.

M. Arragon.
A qui? Quelle réponse?

M. ORINEL.

Mais, de la Propagande, à Monseigneur le Nonce.

M. Arragon. (badin)

Alors, c'est l'adjonction?

M. ORINEL.(de même)Ou l'incorporation.

M. ARRAGON.

L'union?

M. ORINEL.

Ou la fusion.

M. ARRAGON.

Ou la substitutiou.

M. ORINEL.

Le Saint-Esprit tient conseil.

M. ARRAGON.

Où?

M. ORINEL.

Mais... au Cénacle.

M. ARRAGON.

Un vent de Pentecôte!

M. ORINEL.

A renverser l'obstacle!

M. Arragon. (se remettant au travail)

Après le tapis?

M. ORINEL.

La table, logiquement.

Elle est en acajou.

M. ARRAGON.

Tant mieux. C'est moins cassant.

M. ORINEL.

Là, le fauteuil présidentiel. Faisons la place Large à Monsieur Monnet.

(il s'y assied)

M. ARRAGON.

Devant, je mets, en face, Messieurs du Saint-Esprit : Gaultier, Hardy, Warnet.

M. ORINEL.

Moins Monsieur Lowenbruck. Le Cénacle est complet.

M. ARRAGON.

Des jouteurs de haut rang.

M. ORINEL.

Le Saint Cœur de Marie Avec le Saint-Esprit engage la partie. (montrant) De ce côté : Messieurs Boulanger, Lannurieu Et Briot.

M. ARRAGON.

Il ne manque personne.

M. ORINEL (inspectant).

Ni rien?

Pardon, pour l'Archiviste, ici, le secrétaire.

SCÈNE II

LES MÊMES, MONSIEUR LIBERMANN

M. LIBERMANN. (joyeux, paternel)

Laissez ce bois sculpté. Nous n'en aurons que faire.

(Il dépose sa serviette sur la table.)

Ah! voyez ces enfants! Ils aiment l'acajou!...

Lequel des deux?...

(il se montre)
Des trois, aurait changé de goût?

M. ORINEL.

Ce n'est pas vous.

M. LIBERMANN.

C'est Monsieur Arragon?

M. ORINEL.

Peut-être.

M. ARRAGON.

Comment? Les bois, je ne sais pas les reconnaître.

M. LIBERMANN.

Voyez, mes bons enfants — mais disons-le tout bas — Ce luxe, on me le donne : il est un embarras Pour moi, qui ne sais pas me servir de ces choses.

M. ARRAGON.

(à genoux, devant M. Libermann) Mon Père, j'ai laissé tomber un vase à roses.

M. LIBERMANN. (souriant)

Et le vase est cassé!

M. ARRAGON.

Là, près du guéridon.

M. LIBERMANN.

Pour l'excuse on choisit son moment : il est bon. Cher enfant, avouez qu'entre nous la richesse, Pour nous rester, aurait besoin de plus d'adresse. Achevez le travail.

(MM. Orinel et Arragon sortent et rentrent selon le travail en cours. M. Libermann s'installe à la table pour écrire.)

Nos Messieurs du Saint-Cœur

Vont venir. Moi, vite, à Monsieur Le Vavasseur : Encore quelques mots. Je termine ma lettre.

(se parlant à lui-même)

Ce bon, ce cher, c'est le moment de lui soumettre Notre regret du Gard et de sa pauvreté.

(regardant le luxe qui l'entoure)

« Si vous veniez me voir, vous seriez effrayé.

(Il relit. Il écrit. Il ajoute.)

- « Mais représentez-vous, dans une belle chambre (1)
- « De vingt-cinq pieds carrés, le carreau ciré d'ambre,
- « La cheminée et son manteau de marbre noir,
- « Et, sur double colonne, une glace à miroir,
- « Idem, un canapé couvert d'un velours tendre
- « D'Utrecht, comme l'on dit cependant il faut rendre
- « Justice, ce velours est très vieux et très laid.
- « Aussi, je pense bien que je le garderai.
- « Au sud, une commode anprès de la fenêtre... »

 (appelant)

Cher Monsieur Orinel,

⁽¹⁾ Le thème de la lettre à M. Le Vavasseur n'a rien de fantaisiste, ce sont les termes mêmes dont se sert le V. Père dans une lettre du 26 décembre 1848. N. et D., X, p. 354.

SCÈNE III

M. LIBERMANN, M. ORINEL

M. LIBERMANN.

Vous me semblez connaître Les métaux et les bois. Dites, de quel métal, Ce candélabre?

> M. ORINEL (sans hésiter). En bronze.

> > M. LIBERMANN.
> >
> > Et ce bois?

M. ORINEL.

De santal.

M. LIBERMANN.

Merci.

SCÈNEIV

M. LIBERMANN (seul). (il continue)

« Du côté nord, une espèce de table

- « En acajou vernis; en bordure, un rétable
- « Avec marbre dessus, qui porte un crucifix
- « D'ivoire, une pendule d'art sur un tapis

- « Brodé, d'un noir lustré, le tout en fine laine.
- « Deux potiches de verre et deux de porcelaine... » (corrigeant)

Deux?... Il faut rectifier... « Tous des vases à fleurs,

- « Et deux larges candélabres dont les lueurs
- « De bronze, aux reflets d'or, avec chacun neuf branches,
- « Brillent dans le soleil comme un beau livre à tranches.
- « Sur les murs, six tableaux, hauts de trois pieds au moins,
- « Dix cadres plus petits avec dessins aux coins.
- « Aux fenêtres, un rideau blanc, un rideau jaune,
- « Dont l'étoffe en madras peut valoir cinq fraucs l'aune.
- « Dans la chambre à coucher : acajou, marbre blanc,
- « Tables de nuit, et de toilette, et tant et taut
- « De ces machines-là que je n'ai plus de place,
- « Et qu'il faut bien demain que je m'en débarrasse.
- « Dites-moi, puis-je encor, dans la Congrégation,
- « Prêcher le dénuement et l'abnégation? »

(on entend parler dans la coulisse)

Mais j'entends que l'on vient. Sainte Vierge Marie, C'est l'heure de souffrir.

(il appelle)
Mes enfants, je vous prie.

SCÈNE V

M. LIBERMANN, MM. ORINEL, ARRAGON

M. LIBERMANN.

Laissez-nous seuls.

M. Arragon. Père, vous m'oubliez.

M. LIBERMANN.

Allez à l'Oratoire et tous les deux priez Le Saint Cœur de Marie avec grande insistance. (à M. Arragon)

C'est, Monsieur Arragon, toute la pénitence.

SCÈNE VI

MM. LIBERMANN, BRIOT, LANNURIEN, FRANÇOIS

M. LIBERMANN.

Je vous ai convoqués pour un dernier conseil. Messieurs du Saint-Esprit en tiennent un pareil Pour reconnaître entre eux le sens de la demande Que Rome a faite au rapport de la Propagande. Entre nous, du Saint-Cœur, nous lirons cet écrit Et puis nous recevrons Messieurs du Saint-Esprit.

(développant la lettre)

J'en arrive, de suite, après le préambule, Au sens de la fusion dont voici la formule :

« Vestrum uunc erit negotium istud unionis duarum Congre-« gationum vestrarum, ita proficere ut, cessante ex nunc ea quæ « sub titulo sanctissimi Cordis Beatæ Mariæ Virginis, istius socii « et alumni aggregentur Congregationi Sancti Spiritus, ejusque « socii et alumni fiant eorum jurium et privilegiorum participes « necnon iisdem disciplinæ regulis subjecti ».

(silence)

M. BRIOT.

« Cessante... nunc ». C'est clair.

M. BOULANGER.

On nous parlait d'accord : Cette lettre de Rome est un arrêt de mort.

M. FRANÇOIS.

. Une lettre que l'on voudrait ne pas comprendre.

M. BRIOT.

Et nous sommes venus à ces Messieurs nous rendre! Là, dans leur place! M. BOULANGER.

Invités par nos ennemis...!

M. LIBERMANN.

Allons! Par charité!...

M. Briot.

Non. Nous sommes trahis.

M. LIBERMANN.

Ce mot, on me l'a dit et je l'entends redire. Il est dur. Moins qu'hier je n'y saurais souscrire. Et je tiens pour certain que l'union, Dieu la veut, Que nous faisons, Messieurs, la volonté de Dieu.

M. LANNURIEN

Nous perdons tout de droit; de fait, nous cessons d'être. « Cessante... nunc ». On nous somme de disparaître.

M. BOULANGER.

« Alumni, socii », les chefs et les soldats : C'est la reddition pure et simple, armes bas.

M. LANNURIEN.

Nous n'avons tant prié le Saint Cœur de Marie...!

M. BRIOT.

Que pour perdre son nom!

M. François.

Et son cœur!

M. Boulanger.

Notre vie!

M. BRIOT.

Jour amer!

M. BOULANGER.

Jour de deuil!

M. FRANÇOIS.

Tant de vœux! Tant d'espoir! Attendre si longtemps pour nous mieux décevoir!

M. LANNURIEN.

Nous sommes orphelins. Nous perdons notre Mère (1).

M. LIBERMANN.

Cela, jamais!

M. FRANÇOIS.

Excusez-nous d'être sincère.

M. LIBERMANN.

Ne nous accablons pas. Jamais ce Cœur...

M. LANNURIEN.

J'ai peur.

Qu'avec le nom perdu nous ne perdions le cœur.

(au P. Libermann)

Mon Père, pardonnez à vos enfants de dire

Tout haut ce que votre âme en silence soupire.

C'est là notre tourment. Vous êtes désolé:

Notre cœur près du vôtre est lui-même accablé.

Mais comment n'avoir pas une douleur extrême!...

C'est vous qui nous disiez combien il faut qu'on l'aime;

Qu'Elle était par son nom engagée envers nous

A nous donner les soins les plus forts, les plux doux.

⁽¹⁾ Le P. Lannurien écrivait en 1853 : « Quant à la perte de notre nom (le Saint-Cœur-de-Marie) je crois qu'il est difficile de nier que la Fusion nous a privés de ce qui était un des charmes les plus attrayants de notre petite Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie (Quelques pensées sur la mission du P. Libermann).

Notre histoire est la sienne. Avant notre naissance, Elle nous entoura de cette prévenance Qui vous fit préférer son choix à votre choix, Son propre nom au nom d' « Institut de la Croix ». Vous, devinant alors notre Mère chérie. Vous choisîtes son cœur. O Saint Cœur de Marie, Faut-il que, nés d'hier, Vos fils à Vous aimer N'aient eu le temps que d'apprendre à Vous regretter! O temps heureux passés, où Vous donniez, Marie, Votre Cœur à nos cœurs, où, Votre âme attendrie Par notre confiance et notre amour jaloux, Vous répondiez du Ciel que Vous étiez à nous! Nos frères à Bourbon souffraient avec courage: En Guinée, ils mouraient avec le doux partage Qu'ils ne pourraient jamais se croire en abandon. Portés dans Votre Cœur, porteurs de Votre nom! Et c'est nous, et c'est Vous, Mère, que l'on sépare! En vérité, mon Père, un coup qui désempare A ce point la famille où l'amour est si fort N'est-il pas aujourd'hui celui de notre mort?

M. LIBERMANN.

Vous me voyez troublé. Vos peines sont mes peines. Les angoisses de tous qui s'ajoutent aux miennes, Au lieu de m'affermir aux coups de la douleur, Chose étrange, ont l'effet de m'attendrir le cœur. Que la Vierge Marie entende votre plainte, Mes chers amis, mes chers enfants, mais non la crainte Oue vous seriez, que nous sommes des fils ingrats. Elle ne le veut point. Vous ne le pourriez pas. Nous demeurons unis, plus unis, je l'espère, Dans l'Immaculé Cœur de notre bonne Mère. Qui, nous voyant souffrir pour Elle, aime encor plus Les fils qu'Elle a donnés à l'amour de Jésus. Je sens qu'un grand mystère enveloppe nos âmes, Que l'Époux de Marie allume en nous ses flammes... Le Saint Cœur de Marie, il nous suit, nous poursuit, Nous le retrouvons joint au nom du Saint-Esprit. C'est l'Auteur de la grâce et la Mère de grâce. C'est, pour le même Amour, le même Cœur où passe

La prière des fils et la consolation
De la mère aux enfants de sa Congrégation.
Oh! quand la grâce aura calmé notre nature,
Quand l'Esprit-Saint viendra, de sa lumière pure,
Remplir nos pauvres yeux et nos cœurs, de son feu,
Mes fils, nous bénirons la volonté de Dieu.
Vous dirai-je aujourd'hui qu'une Afrique nouvelle
Se lève à l'horizon plus ardente et plus belle,
Que d'autres continents vont s'ouvrir à nos pas
Que nous ne voyous point, que je ne connais pas.

(avec un accent de force progressant)

J'entends grandir l'appel d'âmes abandonnées
Pour qui des vocations seront multipliées.
Je vois des orphelius, des Blancs après les Noirs,
Envahir nos maisons et forcer nos espoirs,
Et tant d'infortunés que le monde délaisse
Trouver en nous des cœurs plus grands que leur détresse.
La terre se dérobe et nous manque aujourd'hui,
Nous en aurons de trop quand ce jour aura lui...
(plus calme)

Je vois venir des jours de crainte universelle Où l'Enfer, animé d'une rage nouvelle,
Se perdra par sa ruse en assaut impuissant
A vouloir infirmer notre statut présent.
Mes fils invoqueront le Saint Cœur qui nous aime
Et Satan, terrassé par cet appel suprême,
Verra, par les effets de ce même statut,
L'Esprit-Saint devenir demain notre salut.

SCÈNE VII

LES MÊMES, M. ORINEL (à M. Libermann)

M. ORINEL.

Mon Père, le Conseil de ces Messieurs s'achève.

M. LIBERMANN.

Un instant...

(à ceux du Saint-Cœur en conseil) Si nous, nous sommes prêts... (à M. Orinel)

... Que je lève

La séance du nôtre.

SCÈNE VIII

LES MÊMES. MM. MONNET, WARNET, HARDY, GAULTIER

(ils entrent en parlant. On comprend mal leur conversation)

M. HARDY (à M. Warnet).
... Évidemment le choix...

M. WARNET.

Il est universel : ce sont toutes les voix...

 $\mbox{M. Gaultier ($\dot{a}$ $M.$ Monnet).}$ Ce n'est pas un statut nouveau que l'on propose...

M. Hardy (poursuivant, à M. Warnet).

... Moins une.

M. WARNET.

Un blanc.

M. HARDY.

La sienne.

M. Monnet (répondant au P. Gaultier).

... Avec une autre clause.

(à M. Libermann)

Enfin, mon Père, enfin !... Vœux comblés, c'est l'union!

M. GAULTIER (rectifiant).

Exactement, selon le Droit : une fusion.

M. Libermann. (plaçant les nouveaux arrivés)

Prenez place, Messieurs.

M. Monnet.

Il reste que le mode Du statut soit trouvé suivant l'esprit du Code : Vous nous donnez les vœux. Par un retour égal, Vous recevez, Messieurs, notre statut légal. Ainsi, des deux côtés, chaque droit s'égalise, Devaut la loi française et la loi de l'Église.

M. Warnet.

Il reste un dernier point, disons : uu point d'honneur, Que vondront bieu régler ces Messienrs du Saint-Cœur. Si notre Supérieur, Monsieur Monnet, aspire A résilier sa charge et, bientôt, se retire, Il convient au renom de la Congrégation Que son retrait lui vaille une compensation. Ne vous semble-t-il pas que par ce geste aimable Les traitants concluront de manière équitable : En prenant part commune aux pertes et aux profits, Pour la fusion des cœurs, dans l'union des esprits?

M. LIBERMANN.

Nous l'avons demandé. C'est grandeur et justice, Que chacun cède aux fins d'un si beau sacrifice Ce que donne à chacun le Dieu de charité Pour que le bien soit fait selon sa volonté. Aussi, pour notre part, Messieurs et chers confrères, Ce sont des cœurs amis et des âmes entières Que nous vous proposons de recevoir au sein De la Congrégation vouée à l'Esprit-Saint, Comme nous espérons du Saint Cœur de Marie Vous recevoir de même en sa famille unie. N'allons pas plus avant regretter ce qu'on croit Être objet de grand prix, de coutume ou de droit. Disons: c'est l'Esprit-Saint, puisque c'est son Église, C'est Jésus dont la voix à Rome s'éternise Lorsque Rome a parlé, Ministres de Jésus : Les contrats sont signés et les accords conclus.

SCÈNEJX

LES MÊMES, M. ORINEL (avec une lettre).

M. ORINEL.
(au Père Libermann)

Voici, Père, un courrier de la Nonciature! On demande reçu de votre signature.

M. LIBERMANN.

Voici (il signe).

Deux lettres. L'une à vous, Monsieur Monnet.

M. Monnet.

Merci. Puis-je l'ouvrir maintenant?

M. LIBERMANN. (à l'assistance)

S'il vous plaît,

Messieurs, permettez-nous de prendre connaissance Des décisions de Rome en ce moment d'urgence.

M. Monnet.

(ayant lu, tend la lettre au P. Libermann)

La nouvelle nous vient par un heureux hasard... Lisez vous-même, s'il convient d'en faire part.

M. LIBERMANN. (après avoir lu)

Vive Dieu! Bénissons la Sainte Providence Du choix que Rome a fait en pareille occurrence : Madagascar reçoit à son Vicariat Alexandre Monnet, évêque de Pella, Voici le bref.

> il montre la lettre) Et voilà notre élu. (il présente Mgr Monnet)

> > M. Boulanger. (au P. Warnet)

Je pense

Que ce geste équitable est celui qui compense.

MM. du SAINT-ESPRIT, à genoux devant Mgr Monnet. Vos fils, à deux genoux, supplient Votre Grandeur De bénir ses enfants dans la paix du Seigneur.

MM. du SAINT-CŒUR, de même.

Et de bénir ensemble, en leur famille unie, Avec le Saint-Esprit le Saint-Cœur-de-Marie. Mgr Monnet. (à ceux du Saint-Esprit)

Mes fils jusqu'à présent,

(à ceux du Saint-Cœur)

Mes frères en ce jour,

Que Dieu, par cette union, consacre notre amour!
Soyez bénis ensemble, en cette heure marquée
Où Dieu règle le sort de notre destinée.
Ma charge est une croix, Dieu me fait cet honneur:
Qu'il m'aide à la porter humblement, avec cœur!
Mais une autre pensée, à cet heureux spectacle
De vous voir confondus dans cet autre Cénacle,
Me rappelle un devoir qu'il me reste à remplir:
Un Supérieur vous quitte, un autre doit venir.
N'est-ce pas le moment, l'heure la mieux choisie
Où l'Esprit-Saint demande au Saint Cœur de Marie
Qu'il nous donne, ou nous rende, à tous, avec son cœur,
Le Père Libermann pour notre Supérieur?

M. GAULTIER.

Dieu vous enteude!

M. WARNET.

Dieu vous bénisse!

M. HARDY.

Qu'on uomme

Pour notre Supérieur, après l'élu de Rome, Une âme aussi réglée,

M. BRIOT.

Un tel père,

M. HARDY.

Un tel cœur,

Pour nous, c'est un bienfait.

M. FRANÇOIS.

Et pour nous, un honneur.

M. GAULTIER.

Donc, l'accord est parfait.

M. WARNET.

C'est Dieu qui nous convie A joindre notre sort au Saint-Cœur-de-Marie.

Mgr Monnet.
(à M. Libermann)

Mon Père, vous voyez : il n'en reste plus qu'un A nous donner sa voix et l'accord est commuu.

M. LIBERMANN.

Quand les cœurs sont unis et que l'œuvre est divine Rien ne résiste plus. Tout cède, tout s'incline, Dans l'ordre, dans la paix, avec suavité, Au bon plaisir de la divine Volonté.

J'accepte de me rendre à ce choix unanime Que vous faites de moi dans ce conseil intime.

Mais je dois réserver pour ma résolution Que seront consultés nos Pères en mission.

Mgr Monnet. (souriant)

Le Saint Cœur sait gagner les causes difficiles.

M. LIBERMANN.

Lorsque le Saint-Esprit trouve les cœurs dociles.

Mgr Monnet,

Nouvelle Pentecôte!

M. LIBERMANN. (grave)

Un autre grand départ Vers un plus haut Calvaire. Une plus grande part A la Croix de Jésus.

(joyeux)

Mais, courage, mes Frères : La couronne est promise aux bons missionnaires. Travaillons. Prions bien. Aimons-nous : tout est là. Disons-le : COR UNUM.

> TOUS achèvent. ET ANIMA UNA

Les notes au bas des pages ne sont pas de l'auteur; il les a confiées au P. Cabon, qui, après avoir pris connaissance des sources, est heureux de constater que tous les personnages sont décrits suivant leur caractère historique, que leurs paroles sont conformes aux sentiments qu'on leur connaît et souvent reproduisent d'aussi près que possible leur langage.

Imp. de Montligeon La Chapelle - Montligeon (Orne). — 41523-5-49. Dépôt légal Producteur 2° trim. 1949, nº 1025

3 5282 00617 3770

